

Communiqué de presse

Lundi 2 novembre 2009

L'initiative sur les minarets nuit à la réputation de la Suisse

L'économie s'engage pour un non à l'initiative sur les minarets le 29 novembre 2009

L'initiative sur les minarets est nuisible et contraire à nos valeurs. Elle remet en cause l'image de la Suisse comme pays ouvert et tolérant et fait fi de nos principales valeurs dont font partie les libertés de croyance et de religion. Interdire les minarets en Suisse nuit à notre place économique. Réunies à l'occasion d'une conférence de presse, différentes personnalités de l'économie s'engagent contre l'initiative sur les minarets. Elles la rejettent clairement, tant pour des raisons politiques qu'économiques.

Démocratie, ouverture et tolérance sont au nombre des valeurs inaliénables de la Suisse. Elles valent à notre pays d'être respecté à l'étranger et estimé comme médiateur neutre entre les parties en conflit. L'initiative « contre la construction de minarets » remet en cause la bonne réputation de la Suisse. Elle s'en prend à la neutralité confessionnelle. Interdire les minarets est une mesure parfaitement inutile pour combattre le fondamentalisme islamique: le minaret n'est qu'un élément d'architecture, non l'origine des courants radicaux. Aucun pays voisin de la Suisse ne connaît l'interdiction des minarets. « L'initiative ternit l'image d'ouverture et de tolérance de notre pays et nuit à notre économie », déclare Gerold Bühler, président d'economiesuisse.

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, considère que le respect est une force de notre place industrielle. « Il suffit d'observer la vie de nos entreprises pour se convaincre que les représentants des différentes cultures et communautés religieuses se comprennent, qu'ils sont généralement bien intégrés et se respectent mutuellement. » L'esprit libéral et tolérant qui prévaut en Suisse ainsi que les libertés de croyance et de religion garanties par notre Constitution contribuent à cette harmonie réjouissante.

La construction de minarets n'a jamais vraiment posé de problèmes. Il n'y en a d'ailleurs que 4 en Suisse. Leur construction est soumise à autorisation, comme n'importe quel bâtiment. Bernard Rüeger, CEO de Rüeger SA, est préoccupé : « cette initiative reflète une volonté malsaine de briser la paix confessionnelle en Suisse. Un climat de méfiance et d'hostilité serait très mauvais pour notre pays, pour sa réputation et pour notre économie. »

L'initiative envoie de mauvais signaux et compromet la marque « Suisse ». Hanspeter Rentsch, membre de la direction de Swatch Group en est convaincu. L'industrie horlogère suisse entretient depuis toujours d'étroites relations économiques avec les pays musulmans qui comptent traditionnellement parmi les principaux pays exportateurs de l'horlogerie suisse. De nombreuses entreprises horlogères sont implantées dans les pays musulmans. L'initiative sur les minarets est de

nature à compromettre ces relations commerciales de longue durée. « La marque « Suisse » doit continuer à représenter des valeurs telles que l'ouverture au monde, le pluralisme et la liberté de religion. Elle ne doit en aucun cas être associée à la haine, à la xénophobie et à l'étroitesse d'esprit. »

« Notre bonne réputation est notre plus grand capital », affirme Guglielmo L. Brentel, président d'hotelleriesuisse. Pour le tourisme suisse, la réputation est d'une importance primordiale. L'interdiction des minarets nuirait durablement à l'image de pays d'accueil de la Suisse. Or, les Etats du Golfe figurent précisément parmi les principaux marchés en progression dans le tourisme suisse. L'année dernière, les visiteurs des pays du Golfe ont représenté plus de 400 000 nuitées, ce qui représente un accroissement d'environ 15 pour cent par rapport à 2007. M. Brentel est catégorique : « L'initiative sur les minarets met à mal notre image de pays d'accueil. C'est pourquoi je la rejette fermement. »

Christoph Lindenmeyer, membre de la direction du groupe de Schindler Management SA et membre du comité de Swissmem, est opposé à l'initiative parce qu'elle enfreint les principes de la liberté de religion et de l'égalité de droit. Sur le plan économique, les pays musulmans ont été en 2009 aussi parmi les marchés en croissance. L'année précédente, l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) a exporté pour plus de 5 milliards de francs de marchandises dans les 57 pays de la Conférence islamique. Grâce à leur richesse en pétrole et en gaz, ces partenaires économiques qui ont déjà du poids aujourd'hui gagneront encore en importance à l'avenir. « L'acceptation de l'initiative perturberait énormément les bonnes relations que nous entretenons avec les pays musulmans », déclare M. Lindenmeyer sans ambages. « Ce n'est pas dans l'intérêt de notre pays. »

Vous trouverez des photos de la conférence de presse sous le lien suivant :

Pour toutes questions:
Cristina Gaggini
022 786 66 81
Cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Conférence de presse
L'économie suisse contre l'interdiction des minarets
Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

L'initiative contre les minarets nuit à l'économie

Des raisons de politique générale et de politique économique plaident contre une interdiction des minarets

Gerold Bühler, Président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à la présente conférence sur l'initiative contre les minarets. Les personnalités qui m'entourent ne vous parlent pas aujourd'hui uniquement en leur qualité de représentants de l'économie, mais également en tant que citoyens. L'initiative "Contre la construction de minarets" n'est certes pas un thème central de l'économie, mais elle concerne la Suisse en tant que site d'implantation. Elle met en jeu l'excellente réputation de notre pays traditionnellement libéral, ouvert et tolérant. Si j'interviens aujourd'hui devant les médias, c'est d'une part en tant que citoyen, afin de défendre nos valeurs libérales. Mais je dois également, en tant que représentant des entreprises suisses, faire remarquer que l'initiative sur les minarets est préjudiciable à l'attractivité économique de la Suisse.

Démocratie, ouverture d'esprit, tolérance et neutralité comptent parmi les valeurs immuables de la Suisse. La liberté d'expression et de religion est un pilier porteur de notre société. Ces valeurs permettent à notre pays d'apparaître sur la scène internationale comme un intermédiaire respecté et apprécié. Et voilà que l'initiative sur les minarets exige maintenant que nous y mettions un terme. Ceci va à l'encontre de notre esprit libéral, ne correspond pas à la Suisse et porte atteinte à notre renommée à l'étranger.

L'ordre juridique en vigueur est à notre avis suffisant. La Suisse dispose en premier lieu d'un droit de construction et d'aménagement du territoire qui fonctionne très bien. Les prescriptions de construction sont strictes. Deuxièmement, les citoyennes et citoyens ont toujours la possibilité de faire opposition au niveau local. Les lois actuellement en vigueur sont de notre avis déjà suffisantes. Il est de tradition en Suisse que la population résolve les problèmes de manière décentralisée et autonome. Une interdiction des minarets sur l'ensemble du territoire et ancrée dans la Constitution est pour ces raisons superflue et en complète contradiction avec notre culture fédéraliste. Il va de soi que nous exigeons nous aussi que les communautés musulmanes et des autres religions respectent le droit suisse.

Laissez-moi dire quelques mots sur les conséquences économiques de l'initiative des minarets. L'an dernier, notre pays a exporté pour près de 15 milliards de francs de marchandises vers des pays musulmans, ce qui représente sept pour cent de nos exportations. Il est incontestable que l'interdiction des minarets nuira à l'économie suisse. Des produits et des entreprises suisses pourraient être boycottés. Ou pensez au tourisme et à notre place financière. De nombreux investisseurs proviennent du monde arabe. Diverses banques de l'espace arabe sont présentes sur la place financière suisse, notamment à Genève. Depuis quelques années, les banques suisses sont elles aussi très actives sur des places financières comme Dubaï. Une interdiction des minarets constituerait un signe trompeur. Elle doit donc être rejetée, non seulement pour des raisons de politique générale, mais également du point de vue économique.

Mesdames et Messieurs, l'initiative des minarets diffuse des signaux trompeurs. En tant qu'entrepreneurs en Suisse, nous avons besoin non seulement de conditions cadres optimales mais également du label "Swiss Made". A l'étranger, le label "Suisse" est synonyme de haute qualité, mais également de liberté, d'ouverture d'esprit, d'état de droit et de tolérance. Nous répondons de ces valeurs libérales et d'un esprit de tolérance. C'est pour cette raison que nous rejetons clairement, en tant que citoyens et représentants de l'économie, l'initiative sur les minarets.



Conférence de presse
L'économie suisse contre l'interdiction des minarets
Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

Les employés de culture et de confession différentes se respectent mutuellement

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse

Mesdames et Messieurs,

L'Union patronale suisse exprime aussi son opposition résolue à l'initiative contre la construction de minarets. Les raisons qui la poussent à le faire sont multiples. En tant que patrons, nous employons dans nos entreprises des personnes de cultures et de communautés religieuses très différentes. Un coup d'œil à nos ateliers et bureaux montre que les membres de ces cultures se comprennent, sont généralement bien intégrés et se respectent mutuellement. Le facteur qui préside incontestablement à cette heureuse cohabitation est l'esprit libéral et tolérant de la Suisse, dont la Constitution garantit la liberté de croyance et de culte.

De nombreuses entreprises dépendent de ces travailleurs, sans lesquels une grande partie des machines seraient tout simplement à l'arrêt. Il importe tout autant que ces personnes se sentent bien chez nous et puissent vivre et pratiquer les rites et coutumes de leurs communautés confessionnelles. Pour cela, la condition sine qua non est que ceux qui viennent en Suisse respectent les lois suisses. Cet impératif s'applique à tous les domaines, c'est-à-dire à la construction de minarets également. Laquelle est clairement réglementée par les normes légales régissant les constructions. Si des «extrémistes» quelconques violent les lois helvétiques (pour la construction de minarets comme à d'autres titres), la Suisse a les moyens de droit nécessaires pour sévir. Une interdiction des minarets est dès lors superflue.

Une interdiction des minarets est contraire au credo libéral auquel souscrit le patronat helvétique et que je tiens personnellement en haute estime. Elle est contraire à la tradition qui fait de la Suisse un pays tolérant aux précieuses valeurs humanitaires et démocratiques. L'interdiction des minarets est profondément contraire aux traditions helvétiques, viole le droit international et envoie un très mauvais signal à nos partenaires du monde entier. Ce signal ne toucherait pas seulement des pays exclusivement islamiques, mais aussi des pays ayant d'importantes minorités musulmanes qui se sentiraient provoquées et pourraient obtenir des mesures de rétorsion économique, autrement dit le boycott de produits et d'entreprises suisses, avec ses conséquences sur l'emploi dans nos frontières. Pour ces diverses raisons, l'initiative exige un sec refus aux yeux des employeurs!



Conférence de presse

L'économie suisse contre l'interdiction des minarets

Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

Une polémique inutile qui ternit notre relation de confiance avec les pays musulmans

Bernard Rüeger, CEO RUEGER SA

Mesdames et Messieurs,

S'attirer des ennuis et créer des polémiques là où règnent le calme et la concorde. Cela semble vraiment être une spécialité dans notre pays. Nouvel exemple avec l'initiative contre la construction de minaret dont la portée dépasse largement nos frontières. Le comité d'initiative a créé de toutes pièces une polémique alors que la construction de minarets en Suisse n'a jamais vraiment posé de problèmes. Il n'y en a d'ailleurs que 4 dans notre pays, dont le plus ancien date de 1963. Leur construction est soumise à autorisation, comme n'importe quel bâtiment. Un projet doit satisfaire un grand nombre de critères pour que l'autorisation soit accordée. La construction doit en particulier être conforme à l'affectation de la zone et respecter les prescriptions relatives à la hauteur. Ces restrictions ne sont pas des formalités. Des projets de construction de minarets ont été abandonnés après refus de l'autorité compétente.

Je considère que cette initiative reflète une volonté malsaine de briser la paix confessionnelle dans notre pays. Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle guerre de religion. La coexistence pacifique qui règne dans notre pays est une richesse qui doit être maintenue. Un climat de méfiance et d'hostilité serait très mauvais pour notre pays, pour sa réputation et pour notre économie.

Je me rends régulièrement dans les pays à majorité musulmane dans le cadre de mes affaires ou avec des délégations économiques. Ces pays sont des clients intéressants qui représentent plus de 30% de mon chiffre d'affaires. Je constate à chaque fois que les entrepreneurs suisses y sont accueillis à bras ouverts. Notre réputation y est excellente, voire l'une des meilleures au plan international. Que ce soit au Moyen-Orient ou dans le Sud-Est asiatique, ce constat est valable. Nous ne devons pas ternir cette relation de confiance et ce respect mutuel avec cette initiative inutilement vexatoire. Ce sont les emplois en Suisse qui pourraient au final être les grands perdants. C'est pourquoi je m'engage contre l'initiative anti-minarets.

Conférence de presse

L'économie suisse contre l'interdiction des minarets

Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

L'étroitesse d'esprit et l'hostilité à l'égard de l'étranger menacent le marché "Suisse"

Hanspeter Rentsch, Membre de la direction

Mesdames et Messieurs,

L'industrie horlogère suisse entretient depuis toujours des relations économiques étroites et amicales avec les habitants des pays musulmans. Les habitants de ces pays ne sont pas seulement d'importants partenaires et collaborateurs de nos sociétés; ce sont aussi de fidèles clients de nos entreprises, dont l'importance s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années.

Ainsi, les pays musulmans comptent traditionnellement parmi les principaux pays importateurs, et la tendance est toujours plus forte, avec un penchant particulièrement prononcé pour les produits du segment supérieur (les montres en or). En outre, les personnes de confession musulmane forment aussi un groupe d'acheteurs toujours plus important dans les magasins spécialisés des centres européens et suisses. D'innombrables entreprises disposent de filiales dans les pays musulmans.

Les relations avec les pays musulmans ainsi qu'avec les collaborateurs et partenaires d'affaires musulmans sont empreintes d'ouverture, de respect et de tolérance réciproque.

L'initiative menace la renommée de la Suisse et va à l'encontre des vertus et des valeurs fondamentales que nous avons défendues et développées au cours des siècles.

La Suisse est fière de son ouverture au monde, de son contexte multiculturel, de son comportement ouvert face aux minorités et de ses droits fondamentaux activement vécus par chacun (comme la liberté d'expression et de religion). Ces valeurs ne doivent pas être risquées au travers d'une initiative irréfléchie et inutile.

Le marché "Suisse" doit continuer à défendre ces valeurs et ne pas se laisser aller à la haine, à l'hostilité à l'égard de l'étranger et à l'étroitesse d'esprit.

Conférence de presse
L'économie suisse contre l'interdiction des minarets
Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

L'initiative contre la construction de minarets menace l'image de la Suisse en tant que pays d'accueil

Guglielmo L. Brentel, Président d'hotelleriesuisse

Mesdames et Messieurs,

La bonne réputation est notre plus grand capital, chers professionnels des médias, Mesdames et Messieurs. La Suisse jouit à l'étranger d'une bonne image – grâce aussi aux messages positifs et émotionnels que suscite la Suisse touristique. La réputation de notre pays est d'une importance cruciale pour le tourisme, la seule économie d'exportation qui ne peut pas délocaliser. Des propriétés typiquement suisses telles que qualité, stabilité, sécurité, fiabilité et durabilité nous caractérisent et sont appréciées par nos clients. Mais cela ne suffit pas: des valeurs comme l'ouverture au monde et la tolérance sont au moins autant importantes et contribuent considérablement à une perception positive de la Suisse en tant que pays d'accueil.

Du point de vue du tourisme, l'initiative diffuse des signaux trompeurs. Une approbation nuirait fortement à la réputation de la Suisse. En ces temps économiquement difficiles, nous ne pouvons pas nous permettre de compromettre inutilement cette réputation, sans tenir compte des possibles conséquences négatives. Et des conséquences négatives, il y en aura, notamment pour le tourisme: si la renommée de la Suisse devait décliner dans les pays musulmans, la branche tourisme serait certainement la première et principale victime, d'autant plus que le monde arabe réagit avec une sensibilité particulière à de tels événements. De plus, les Etats du Golf comptent justement parmi les principaux marchés en croissance du tourisme suisse. Ce marché a généré 403'509 nuitées en 2008, ce qui correspond à une augmentation de 15,3 pour cent par rapport à l'année 2007 – et la tendance reste à la hausse. En même temps, les Etats du Golf jouissent d'un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne. Nous ne pouvons ni ne voulons pas risquer ce potentiel!

Du point de vue du tourisme suisse, la bonne réputation de la Suisse en tant que pays ouvert, tolérant et moderne ne doit pas être imprudemment mise en jeu avec cette initiative inutile. L'initiative est discriminante et fait apparaître un symbole de l'Islam sous un angle négatif, de manière inopportune et inconsidérée. Ce message à nos hôtes arabes est sans équivoque et blessant, et nuit au tourisme en Suisse. Notre image de pays d'accueil est en danger, c'est pourquoi je dis clairement Non!

Conférence de presse
L'économie suisse contre l'interdiction des minarets
Lundi 2 novembre 2009

L'exposé oral fait foi

Une initiative qui nuit aux intérêts de notre pays

Christoph Lindenmeyer, Membre du Comité Swissmem et Membre de la Direction du Groupe de Schindler Management SA, Ebikon

Mesdames, Messieurs

Je dis non à l'initiative parce qu'elle viole les principes de l'égalité devant la loi et de la liberté de la religion et s'oppose de manière générale à notre perception de sincérité et de tolérance.

Dans le cadre de mon activité professionnelle, j'ai souvent contact avec des partenaires commerciaux de pays arabes ou nord-africains et aussi de la Turquie. La majeure partie de ces partenaires commerciaux ou clients sont des personnalités cosmopolites. Ils sont nombreux à admirer la Suisse pour son excellent système politique. Les produits suisses sont souvent considérés dans ces pays comme produits haut de gamme pour lesquels l'on est prêt à payer un prix plus élevé. Les pays mentionnés sont aujourd'hui déjà des partenaires commerciaux importants et leur importance va encore sensiblement croître à l'avenir en raison de leur richesse en pétrole et en gaz. En 2009, un grand nombre des marchés cités faisait partie des rares à afficher encore un taux de croissance. L'année précédente, l'industrie suisse a exporté des marchandises d'une valeur de CHF 5,1 milliards dans 57 pays membres de la conférence islamique. Ceci correspond à environ 6,3% du total des exportations de l'industrie MEM (CHF 80 milliards). L'importance stratégique de certains marchés particuliers n'est pas à sous-estimer, comme par exemple la Turquie (pour les machines textiles) ou les pays du Golfe (secteur de l'énergie).

Un oui à l'initiative nuirait massivement aux bons rapports que nous entretenons avec ces pays. Ce sont en particulier les groupements radicaux qui en profiteraient pour trouver des arguments musclés les incitant à lancer des actions contre la Suisse. A l'étranger aussi, l'acceptation de l'initiative empoisonnerait la cohabitation majoritairement bonne entre chrétiens et musulmans et conduirait à une radicalisation des rapports. Par conséquent, un oui à l'initiative pourrait aussi avoir des conséquences négatives sur les rapports commerciaux entre la Suisse et les pays du monde islamique.